



INFORMATIONS PERSONNELLES

Monsieur Madame

Nom : Prénom :

Adresse complète :
No, rue, appartement, ville, province, code postal

Téléphone : Courriel :

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Date de naissance : Lieu de naissance :

STATUT AU CANADA :

Résident(e) permanent(e) Détenteur(trice) d'un visa
 Citoyen(ne) canadien(ne) Citoyenneté si autre que canadienne :

ÉTUDES

BACCALAURÉAT (en cours ou terminé) et autres diplômes universitaires

NOM DU PROGRAMME	UNIVERSITÉ	DATE D'INSCRIPTION	DATE D'OBTENTION DU DIPLÔME

DÉCISION JUDICIAIRE OU DISCIPLINAIRE

**Si vous répondez OUI, veuillez transmettre au secrétaire de l'Ordre une copie dûment certifiée de la décision.*

	OUI	NON
Une décision d'un tribunal canadien vous déclarant coupable d'une infraction criminelle et pour laquelle vous n'avez pas obtenu le pardon ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une décision d'un tribunal étranger vous déclarant coupable d'une infraction qui, si elle avait été commise au Canada, aurait pu faire l'objet d'une poursuite criminelle et pour laquelle vous n'avez pas obtenu le pardon ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une décision disciplinaire rendue au Québec par le Conseil de discipline d'un autre ordre ou par le Tribunal des professions en appel d'une décision de ce conseil et vous imposant une révocation de permis, une radiation, une limitation ou une suspension du droit d'exercer des activités professionnelles ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une décision disciplinaire rendue hors du Québec qui, si elle avait été rendue au Québec, aurait eu l'effet d'une révocation de permis, d'une radiation, d'une limitation ou d'une suspension du droit d'exercer des activités professionnelles imposée par le conseil de discipline d'un ordre ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une décision rendue au Québec vous déclarant coupable d'une infraction visée à l'article 188 du Code des professions ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une décision rendue hors Québec vous déclarant coupable d'une infraction qui, si elle avait été commise au Québec, aurait pu faire l'objet d'une poursuite pénale en vertu d'une infraction visée à l'article 188 du Code des professions ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

MODALITÉS DE PAIEMENT

Je joins mon paiement au montant de 90 \$ plus taxes, soit un total de : **103,48 \$**

Mode de paiement : CHÈQUE VISA MASTERCARD

Numéro de carte : Date d'expiration : / 20 Code de sécurité

DÉCLARATION

J'affirme qu'au meilleur de ma connaissance, les renseignements fournis ci-haut sont exacts.

Date : Signature du candidat : _____

Note : Joindre le rapport de stage ainsi que la *Fiche d'appréciation du stagiaire*.

Veuillez nous transmettre ces documents par courriel ou par la poste à l'adresse suivante :
(Aucune photo de documents ne sera acceptée)

Ordre des ingénieurs forestiers du Québec
2750, rue Einstein, bureau 110
Québec (Québec) G1P 4R1
oifq@oifq.com